

ministère et de l'extérieur. Quand il dit qu'un projet mérite considération et devrait être aidé financièrement, nous nous fondons là-dessus pour établir notre programme. Le député dit qu'aucune subvention n'est prévue pour la recherche en matière de rhumatisme et d'arthrite; il verra pourtant que nous avons jusqu'ici versé \$491,000 à ce chapitre.

M. Green: Je ne dis pas que rien n'a été versé pour la recherche dans notre province, mais qu'aucune subvention ne vise particulièrement ce genre de recherche. Il est question des subventions générales à l'hygiène et d'une subvention à la recherche en matière d'hygiène publique; mais la recherche en matière d'arthrite ne pourrait s'insérer ailleurs que sous l'une ou l'autre de ces deux rubriques, si le gouvernement provincial ou les autorités publiques intéressées à l'hygiène devaient décider que la recherche en matière d'arthrite est une question intéressant l'hygiène publique. Le ministre me dirait-il si l'arthrite n'a pas de conséquences assez graves pour notre peuple pour qu'il vaille la peine de prévoir une subvention spéciale à cette fin?

Nous avons soulevé cette question les années précédentes, et le ministre a dit que l'argent est dépensé pour cela, exactement comme il l'a déclaré aujourd'hui. En réponse à certaines questions, il a dit l'an dernier, témoin la page 6490 du *hansard*, que \$78,000 avaient été mis à la disposition d'une société de l'arthrite et des rhumatismes en Colombie-Britannique. J'ai découvert par la suite que ces \$78,000 s'étaient étalés sur sept ans. Ce n'était pas la subvention d'une année. Ils représentaient le total des sommes payées pendant sept ou huit ans, à partir de 1948, et sur cette somme, \$67,000 ont servi à l'achat d'équipement...

L'hon. M. Martin: Une clinique ambulante...

M. Green: ...et nullement à des recherches. Seulement \$11,000 ont servi à des recherches, et non tout le montant de \$78,000. On me dit également que le total des subventions aux recherches sur les maladies rhumatismales au Canada s'élevait l'été dernier à \$173,719.73, ce qui représenterait une subvention moyenne annuelle de \$21,715 consacrée dans tout le Canada au programme de recherches sur les maladies rhumatismales. Ce n'est pas beaucoup. Cela ne contribuera pas beaucoup à résoudre le problème de la recherche en ce qui concerne ce genre de maladie. Se propose-t-on d'intensifier cette recherche? Quels sont les projets?

[L'hon. M. Martin.]

L'hon. M. Martin: Je pensais avoir très bien exposé la situation précédemment. Mon honorable ami n'a peut-être pas très bien saisi,—c'est compréhensible,—la nature de ces subventions. Si nous versions des subventions à l'égard des recherches portant sur l'arthrite ou le rhumatisme, il nous faudrait en verser également à l'égard des recherches portant sur toutes les autres maladies imaginables.

M. Green: Qu'est-ce qui fait dire cela au ministre?

L'hon. M. Martin: Voici. L'expression "subventions générales à l'hygiène publique" embrasse la recherche, le traitement, enfin tout. Les autres subventions ont trait à la lutte contre la tuberculose, à la recherche en hygiène mentale, à la construction d'hôpitaux, à la lutte contre le cancer...

M. Green: Ce sont des subventions spéciales.

L'hon. M. Martin: Ce sont des subventions destinées à des fins bien précises. Il est absolument impossible de verser des subventions à l'égard de toutes les maladies imaginables. Nous versions des subventions à des fins de recherche quand il s'agit d'une maladie à laquelle notre comité d'évaluation scientifique accorde une cote de priorité ou encore lorsque le Gouvernement, se fondant sur d'autres considérations, décide qu'il convient de verser de telles subventions. Plus de sept millions, tirés de l'ensemble des subventions à la santé, ont été affectés à la recherche depuis l'inauguration du programme.

M. Green: Combien à l'arthrite?

L'hon. M. Martin: Un instant. Lorsqu'on a inauguré le programme le gouvernement fédéral ne versait rien du tout au titre de la recherche, si ce n'est au moyen des subventions du Conseil national de recherche, subventions fort modestes. En ce qui concerne l'arthrite, le chiffre dont notre honorable ami a parlé pour la Colombie-Britannique,—\$78,496,—intéressait du matériel, mobile et autre. Ceci n'avait rien à voir à la recherche. La recherche, dans ces cas-ci, se fait par exemple aux laboratoires Connaught, à l'école de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Institut neurologique de Montréal, à l'Institut de recherche Charles Best de Toronto, à l'Institut Dr Collip de l'Université de Western Ontario. Ce sont les grands centres où le personnel se trouve le plus nombreux.

Prenons l'arthrite. Nous avons eu un programme de recherche en ce qui concerne la cortisone et l'ACTH, ainsi que ne l'ignore